

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 avril 2025**

Année scolaire : 2024-2025

Numéro de séance :

Date de convocation : 23/04/2025

Présidence de : M. Laurent Thieffaine

Quorum : 16

Nombre des présents début de séance: 18

Nombre d'absents excusés : 4

Sommaire des questions traitées.

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
- Compte financier 2024
- Modification du règlement intérieur
- Vidéo protection
- DBM pour information et vote
- Acceptation de don
- Modification des tarifs 2025
- Convention bipartite avec la Région Occitanie
- Informations relatives aux évolutions voulues par la Région concernant la gratuité des manuels scolaires et premiers équipements
- Convention de groupement de commandes entre EPLE pour les marchés alimentaires
- Planning des PFMP 2025-2026
- Questions diverses

Le Président

La Secrétaire

Laurent Thieffaine

Valérie CALVET

Présences au conseil

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom –Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	M. THIEFFAINE Laurent	X						
	Proviseur Adjoint	Mme LEONARD-SAUNIER Carole	X						
	Secrétaire générale	Mme ROUSSET Christine	X						
	CPE	M GOMEZ DE MERCADO Laurent	X						
Elus locaux	DDFPT	M Arnaud CHAMBON	X						
	Collectivité de rattachement	M. BOURGI Hussein	X			M CANAYER Patrice			
	Collectivité de rattachement	Mme BOURGUET Zina		X		Mme THOMAS Sylvie			
	Commune siège	M. JOUVE Régis			X				
	Communauté de communes	M. MODOT Bernard			X				
Personnalité qualifiée		M CHRISTOL Philippe			X				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme ROTH Véra			X	Mme PECO Sophie Anne	X		
		Mme SAINGRE Sabine		X		M GALINIER Frédéric			
		M LENOBLE Jérôme	X			M MICHEL Thierry			
		Mme BENOIT Albine			X	Mme RAYMOND Julie	X		
		Mme BARDY Aude			X	Mme HOUY Nathalie	X		
		MBARBOZA Franck	X			Mme DEGEZ Aurore			
		M VIGIER Thibault	X			M POLESE Stéphane			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Mme GEOFFROY Leila			X				
		M MARTINEZ Rémy			X				
		M LICALSI Arnaud	X						
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	Mme VUILLERMET Kantomalala		X		Mme JOURNET Emmanuelle			
		M SERRES Olivier	X			Mme LEBLANC POINTU Carine			
		Mme DOUMBIA Mariame			X	Mme CALVET Valérie	X		
		M BARTHES Nicolas			X	M Daniel SASTRE	X		
		Mme LOJACONO Carine	X			M LE COUPANNEC Bruno			
	Elèves	M DUCHEMIN Kylian		X					
		M COROT Lucas	X						
		M LETROUBLON Jonas		X					
		M KERTESZ Laszlo		X					
		M GIRARD Nathan		X					
Total						18			
Invités	Mme Olivia GRESSIER	Proviseure adjointe	X						

Introduction

M le proviseur ouvre la séance à 18h10, Mme Calvet est désignée comme secrétaire de séance

1/ Adoption du procès-verbal du CA du 6 mars 2025

Après validation de la modification demandée par Mme Roth (représentante des enseignants) le PV est **adopté à l'unanimité des 18 votants**

2/ Compte financier 2024

M le proviseur cède la parole à Mme Rousset, secrétaire générale et agent comptable de l'établissement afin qu'elle présente le compte financier 2024.

Après avoir rappelé la définition et le contenu d'un compte financier, elle retrace par services les différentes dépenses et recettes et en explique pour chacun le résultat net et indique enfin que l'exercice est clôturé avec un résultat déficitaire de 17668,97€

Par la suite, elle présente les différents indicateurs comptables : CAF de 20135,08€ ainsi que le montant du fonds de roulement : 344846,62€, le besoin de fonds de roulement (-292653,04€) et la trésorerie : 637 499,66€

Elle poursuit avec les indicateurs relatifs au taux moyen de charge à payer : 13,45% et celui de titres de recettes non recouvrées : 0,51%.

Elle conclut sa présentation en indiquant que la situation comptable du lycée est saine et qu'il n'y a aucun indicateur inquiétant. Elle précise que l'augmentation du fonds de roulement est liée à de fortes recettes provenant des activités d'apprentissage financées par le Greta de Montpellier, avec notamment un rattrapage sur 2023 de recettes non liquidées par le Greta sur le bon exercice, ce qui est venu gonfler artificiellement les recettes du service AP.

Concernant le service SRH, le déficit est bien moindre que celui attendu compte tenu du gel des tarifs par la Région Occitanie grâce aux très forts effectifs de rationnaires, ce qui permet de lisser les charges sur un volume de recettes important.

Les membres du CA n'ayant pas de question particulière à poser, M le proviseur soumet au vote les 2 points relatifs au compte financier 2024 :

- **Adoption sans réserve du compte financier 2024 : Pour à l'unanimité des 18 votants**
- **Ventilation du résultat sur les comptes de réserves proposés : - 13 176,61€ compte 10681
-4492,36€ au compte 10687**

Pour à l'unanimité des 18 votants

3/ Modification du règlement intérieur du lycée

M le proviseur indique que cette modification a été sollicitée par les enseignants d'EPS qui se trouvent parfois devant des difficultés lorsqu'il s'agit de l'utilisation des vestiaires EPS par des élèves en transition de genre.

Il précise qu'il a pris l'attache de l'inspecteur EPS afin qu'il propose une formulation à ajouter dans le règlement intérieur qui est la suivante :

« L'utilisation des vestiaires doit permettre de respecter l'identité de genre de tous les élèves y compris ceux en transition de genre.

L'enseignant veillera à obtenir un consensus entre tous les élèves pour permettre à l'élève en transition de genre de se changer dans le vestiaire de son choix en présence des autres élèves. Si un désaccord est manifesté, un tiers lieu sera proposé à l'élève en question. »

M le proviseur soumet cette modification de règlement intérieur au vote des membres du CA qui l'adoptent à l'unanimité (18 POUR)

4/ Vidéo protection

M le proviseur rappelle que le lycée fait face à l'augmentation significative des dégradations comme indiqué au CA précédent, photos à l'appui. Il demande l'autorisation d'installer des caméras dans les coursives des bâtiments B/C/D/F/G/H.

M Serres émet une réserve en souhaitant plutôt la responsabilisation des élèves.

M Bourgi indique qu'il est également favorable au développement du côté éducatif et à la responsabilisation de chacun mais que malheureusement il faut en arriver à l'installation de caméras pour faire baisser les incivilités.

M le proviseur mentionne l'exaspération des agents techniques et d'entretien dont M Houdoux a d'ailleurs fait part lors de la précédente séance. Il indique que le CVL s'est également prononcé favorablement pour cette mesure qui est déjà en place au sein des locaux de la MDL.

Après plusieurs échanges sur le sujet, M le proviseur soumet cette autorisation d'installation de caméras dans les coursives des bâtiments B/C/D/F/G/H au vote des membres du CA qui l'adoptent (16 Pour et 2 Abs)

5/ DBM pour information et vote

Mme Rousset poursuit en présentant les DBMI 1 à 6, puis elle présente la DBM 7 pour vote qui comprend 2 volets :

- DBMV de type 33 : Budgétisation de 2400€ supplémentaires sur le CGR AP AXE1 LPDOT issus de recettes supplémentaires réalisées par la vente d'objets confectionnés de la section imprimerie.
- DBMV type 32 : prélèvement sur le fonds de roulement de 12300€ visant à :
 - Ouvrir 1000€ à destination du CVL – service VE
 - Ouvrir 10000€ supplémentaires pour financer les transports EPS vers la piscine et pour pratiquer les séances de course d'orientation.
 - Ouvrir 500€ pour les frais de déplacements de personnels au service Alo suite à des visites liées à l'ouverture du BTS MAV
 - Ouvrir 800€ pour financer la hausse des abonnements pronote et EDT

Le fonds de roulement du lycée sera alors estimé à 244765,09° soit 80 jours de fonctionnement.

M le proviseur soumet le vote de cette DBMV au vote des membres du CA qui l'adoptent à l'unanimité des 18 votants.

6/ Acceptation de don

M Rousset indique que la fédération Maginot souhaite faire un don de 1090€ au lycée afin de financer certaines dépenses dans le cadre du projet Histoire et mémoire.

M le proviseur soumet le vote de ce don au vote des membres du CA qui l'adoptent à l'unanimité des 18 votants.

7/ Modification des tarifs 2025

M le proviseur rappelle que les membres du CA lors de la séance précédente, ont souhaité que les familles soient mises à contribution lors de dégradations volontaires. Il indique qu'un nouveau tarif pour un forfait de 80€ est proposé dans ce sens.

M le proviseur soumet au vote la modification des tarifs 2025 au vote des membres du CA qui l'adoptent à l'unanimité des 18 votants.

8/ Convention bipartite avec la région Occitanie

M le proviseur présente succinctement la convention bipartite proposée par la Région Occitanie et cède la parole à M Bourgi afin qu'il puisse développer en expliquant qu'elle est issue de la loi 3DS qui confère de nouvelles responsabilités aux collectivités.

Mme Rousset précise que beaucoup de secrétaires généraux d'EPLÉ sont très réticents sur la partie relative à la notion d'autorité hiérarchique de la Région sur les SG d'EPLÉ qui peuvent se trouver en difficulté entre le chef d'établissement et la collectivité.

M Bourgi indique qu'en effet cela peut être une difficulté mais que la Région Occitanie actuelle n'entend pas interférer dans le fonctionnement des lycées.

M le proviseur soumet au vote la signature de cette convention au vote des membres du CA qui l'adoptent (17 POUR - 1 ABSTENTION).

9/ Convention de groupement de commandes

Mme Rousset indique qu'il s'agit du renouvellement d'une convention de groupement entre établissements, porté par le lycée Mermoz de Montpellier, visant à gérer les appels d'offre alimentaires. Cette convention signée pour 3 ans au tarif de 1300€ pour un volume moyen de repas journaliers de 700 repas, permet au lycée de profiter des tarifs de ce groupement d'achat.

M le proviseur soumet au vote la signature de cette convention de groupement d'achats alimentaires au vote des membres du CA qui l'adoptent à l'unanimité des 18 votants.

10/ Planning des PFMP 2025-2026

M le proviseur présente le calendrier proposé, travaillé en amont par M Chambon DDFPT et les enseignants des différentes sections.

M Barboza et M Vigier souhaite décaler 1 semaine pour les 2ndes mais après discussion il s'avère que cela n'est pas possible.

M le proviseur soumet au vote le planning 2025-2026 des PFMP au vote des membres du CA qui l'adoptent (17 POUR - 1 ABSTENTION).

11/ Questions diverses

La première question est soulevée par les enseignants qui déplorent la perte de beaucoup de crédits issus du Pas culture.

M le proviseur rappelle le contexte économique et Mme Gressier précise qu'un très gros travail a été fait par les référents culture afin de valider les projets votés au CA de juin 2024 in extremis et permettre aux projets d'avoir lieu.

Mme Lojacono, pour la PEEP, s'inquiète du stationnement de beaucoup de véhicules sur la voie de circulation des bus. Elle demande que la police municipale puisse être alertée de cette situation afin que le dépôt minute reprenne sa fonction initiale. M le proviseur indique qu'il va faire remonter le problème.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le proviseur lève la séance à 20h20